Procès-verbal de la séance régulière des membres du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable, tenue le jeudi 16 février 2023, à 19 h 30 à la salle de rencontres du siège social de la RIEP située au 1870, route Marie-Victorin à Varennes.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

- Monsieur Mario Lemay, président
- Madame Sylvie Beaulieu, directrice
- Monsieur Marc-André Savaria, directeur
- Monsieur Gaétan Marcil, directeur
- Madame Amélie Poirier
- Madame Natalie Parent

Monsieur Yves Lanthier, secrétaire-trésorier, était aussi présent.

## Résolution 23-5386 <u>APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU JEUDI 16 FÉVRIER 2023</u>

Sur proposition de Monsieur Gaétan Marcil appuyé par Madame Sylvie Beaulieu il est unanimement résolu d'approuver l'ordre du jour de la séance régulière des membres du conseil d'administration du jeudi 16 février 2023 tenue à 19 h 30 à la salle de rencontres du siège social de la RIEP située au 1870, route Marie-Victorin à Varennes.

## L'ordre du jour est le suivant :

Résolution 23-5387	Approbation du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2022
Résolution 23-5388	Avenant #2 GBI - Devis présélection des équipements d'ozonation
Résolution 23-5389	Campagne d'économie d'eau potable 2023
Résolution 23-5390	Dépôt du contrat d'emploi – poste Directeur général
Résolution 23-5391	Approbation des dépenses du 20 janvier 2023 au 16 février 2023
Résolution 23-5392	Prochaine séance
Résolution 23-5393	Levée de l'assemblée

Entrée en vigueur : 16-02-2023

## Résolution 23-5387 <u>APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 JANVIER 2023</u>

Sur proposition de Monsieur Marc-André Savaria appuyé par Madame Amélie Poirier il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance des membres du conseil d'administration de la RIEP tenue le19 janvier 2023.

Entrée en vigueur : 16-02-2023

## Résolution 23-5388 <u>AVENANT #2 GBI – DEVIS PRÉSELECTION DES ÉQUIPEMENTS D'OZONATION</u>

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont pris connaissance de la demande de l'Avenant DA-02 de 20 000,00 \$ plus taxes pour la préparation de l'appel d'offres pour la présélection d'équipements d'ozonation;

## EN CONSÉQUENCE

Sur proposition de Monsieur Marc-André Savaria, appuyé par Madame Natalie Parent, il est résolu que les membres du conseil autorisent l'Avenant DA-02 pour les services d'ingénierie additionnels pour la préparation de l'appel d'offres par la firme GBI

Entrée en vigueur : 16-02-2023

## Résolution 23-5389 CAMPAGNE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE 2023

CONSIDÉRANT QUE la campagne d'économie d'eau potable pour l'été 2023 soit encore effectué par les trois municipalités de la Régie au même thème que par les années passées

#### EN CONSÉQUENCE:

Il est unanimement résolu que la préparation d'un nouveau thème pour la campagne d'économie d'eau potable 2024 débute à l'automne et que les trois municipalités, ainsi que la RIEP, développent d'autres messages, capsules et vidéo pour celle-ci.

Entrée en vigueur : 16-02-2023

### Résolution 23-5390 <u>DÉPÔT DU CONTRAT D'EMPLOI – POSTE DIRECTEUR GÉNÉRAL</u>

CONSIDÉRANT QUE le contrat du directeur général venait à échéance le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et que des rencontres entre le président du conseil d'administration de la Régie, Monsieur Mario Lemay, ainsi que le directeur général, Monsieur Yves Lanthier ont eu lieu;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Mario Lemay a présenté les termes du nouveau contrat de Monsieur Lanthier aux membres du Conseil d'administration;

#### EN CONSÉQUENCE

Sur proposition de Monsieur Marc-André Savaria, appuyé par Madame Sylvie Beaulieu, il est unanimement résolu d'approuver le nouveau contrat de Monsieur Yves Lanthier.

Entrée en vigueur : 16-02-2023

# Résolution 23-5391 APPROBATION DES DÉPENSES DU 20 JANVIER 2023 AU 16 FÉVRIER 2023

Sur proposition de Madame Amélie Poirier appuyé par Monsieur Gaétan Marcil, il est unanimement résolu d'approuver les dépenses au fonds d'administration du 20 janvier au 16 février 2023.

Entrée en vigueur : 16-02-2023

# Résolution 23-5392 <u>PROCHAINE SÉANCE</u>

Sur proposition de Madame Natalie Parent appuyé par Monsieur Marc-André Savaria, il est unanimement résolu d'approuver le report de la prochaine séance au jeudi 23 mars 2023.

Entrée en vigueur : 16-02-2023

Entrée en viqueur : 16-02-2023

Secrétaire-trésorier

## Résolution 23-5393 <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

Sur proposition de Monsieur Marc-André Savaria appuyé par Madame Sylvie Beaulieu il est unanimement résolu de lever l'assemblée

Président	 	 	